



Groupe Poujoulat, leader européen
des conduits de cheminées et sorties de toit

CA 2009 : 136,7 millions d'euros

Effectifs : 1 050 personnes

Implantations : 12 sites en Europe

Espace investisseurs sur www.poujoulat.fr

TRANSFERT DE LA COTATION DE LA SOCIETE POUJOULAT D'EURONEXT PARIS VERS NYSE ALTERNEXT A PARIS

NYSE Euronext, lors du conseil d'administration du 8 juin 2010, a donné son accord pour le transfert des titres Poujoulat SA d'Euronext Paris Compartiment C vers NYSE Alternext à Paris.

MOTIFS ET MODALITES DU TRANSFERT

Le Directoire de Poujoulat a mis en œuvre la procédure accélérée d'admission aux négociations des actions existantes, sans émission d'actions nouvelles conformément au vote des actionnaires lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 19 juin 2009.

Le Directoire de Poujoulat considère que ce transfert est opportun. NYSE Alternext est un marché qui bénéficie d'un cadre réglementaire plus adapté aux ETI (Entreprises de Taille Intermédiaire) tout en assurant une visibilité boursière. NYSE Alternext apparaît aujourd'hui comme étant le meilleur vecteur de cotation pour porter les projets du Groupe.

NYSE Alternext est un marché boursier « organisé » contrairement à Euronext Paris qui est un marché « réglementé ». Les allègements dont bénéficient les sociétés qui sont transférées sur NYSE Alternext préservent les droits des actionnaires minoritaires.

Poujoulat entend poursuivre une communication régulière par l'intermédiaire de son diffuseur professionnel agréé par l'AMF.

Les communiqués de la Société sont disponibles sur le site www.poujoulat.fr

Poujoulat sera accompagnée par la société de bourse Portzamparc en qualité de Listing Sponsor à compter de la première admission sur NYSE Alternext.

Le code ISIN reste inchangé (FR0000066441) et le code mnémonique devient : ALPJT

CALENDRIER DEFINITIF :

- 23 avril 2010 : Communiqué précisant les raisons du transfert, ses conséquences et le calendrier prévisionnel
- 30 avril 2010 : Demande d'admission sur NYSE Alternext auprès de NYSE Euronext
- 8 juin 2010 : Décision d'admission sur NYSE Alternext par NYSE Euronext
- 10 juin 2010 : Directoire de Poujoulat définissant le calendrier définitif du transfert
- 14 juin 2010 : Communiqué rappelant les raisons et les modalités du transfert et précisant le calendrier définitif
- 21 juin 2010 : Publication par NYSE Euronext d'un avis sur les modalités de transfert de compartiment boursier
- 23 juin 2010 : Radiation des titres de Poujoulat d'Euronext Paris après clôture

- 24 juin 2010 : Admission des titres de Poujoulat sur NYSE Alternext.



Communication financière :
Frédéric Coirier - Tél. : 01 45 22 86 31 – Email : finance@poujoulat.fr

POUJOLAT SA cotée sur Euronext Paris - ISIN : FR0000066441 - SA au capital de
12 000 000 € - 781 446 521 R.C.S. Niort - Exercice social du 01/01 au 31/12
Parc d'Activités Economiques Les Pierrailleuses - 79360 GRANZAY-GRIPT

Cheminées Poujoulat est certifié ISO 14001-2008